



LA CONSCIENCE

Séance n°5 du parcours Oasis-Morale 2021 2022

I. La boîte à questions

Prenons le temps de rédiger une question et de la poser au prochain « Oasis ».

II. Que dit la Bible :

Lettre de St Paul aux Romains 2, 14-16 et 12,2 : « Quand des païens qui n'ont pas la Loi pratiquent spontanément ce que prescrit la Loi, eux qui n'ont pas la Loi sont à eux-mêmes leur propre loi. Ils montrent ainsi que la façon d'agir prescrite par **la Loi est inscrite dans leur cœur, et leur conscience en témoigne**, ainsi que les arguments par lesquels ils se condamnent ou s'approuvent les uns les autres. Cela apparaîtra le jour où ce qui est caché dans les hommes sera jugé par Dieu conformément à l'Évangile que j'annonce par le Christ Jésus. (...) Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais **transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour discerner quelle est la volonté de Dieu** : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait.

Évangile selon St Matthieu 6, 22-23 : La lampe du corps, c'est l'œil. Donc, si ton œil est limpide, ton corps tout entier sera dans la lumière ; mais si ton œil est mauvais, ton corps tout entier sera dans les ténèbres. Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, comme elles seront grandes, les ténèbres !

- Comment transformer notre « façon de penser », notre « œil » ?

III. Que dit l'Église ?

Concile Vatican II Gaudium et Spes n°16 : « Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : « Fais ceci, évite cela ». Car c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera. La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre. (...) »

Toutefois, il arrive souvent que la conscience s'égare, par suite d'une ignorance invincible, sans perdre pour autant sa dignité. Ce que l'on ne peut dire lorsque l'homme se soucie peu de rechercher le vrai et le bien et lorsque l'habitude du péché rend peu à peu sa conscience presque aveugle. »

Jean Paul II Veritatis Splendor n°59 : Le jugement de la conscience est un *jugement pratique*, un jugement qui intime à l'homme ce qu'il doit faire ou ne pas faire, ou bien qui évalue un acte déjà accompli par lui. **C'est un jugement qui applique à une situation concrète la conviction rationnelle que l'on doit aimer, faire le bien et éviter le mal.** Ce premier principe de la raison pratique appartient à la loi naturelle, et il en constitue même le fondement, car il exprime la lumière originelle sur le bien et sur le mal, reflet de la sagesse créatrice de Dieu qui, comme une étincelle indestructible (*scintilla animæ*), brille dans le cœur de tout homme. (...) »

N°60 : Le jugement de la conscience ne définit pas la loi, mais il atteste l'autorité de la loi naturelle et de la raison pratique en rapport avec le Bien suprême par lequel la personne humaine se laisse attirer et dont elle reçoit les commandements : « **La conscience n'est donc pas une source autonome et exclusive pour décider ce qui est bon et ce qui est mauvais** ; au contraire, en elle est profondément inscrit un principe d'obéissance à l'égard de la norme objective qui fonde et conditionne la conformité de ses décisions aux commandements et aux interdits qui sont à la base du comportement humain »

- Quel est le rôle de la Loi naturelle ? de la conscience ? Est-elle infaillible ? Comment lui faire confiance ?



Retrouvez nous sur le site « paroisse du confluent » : Podcast du cours, programme de l'année ...